

A.L.T.P
Société par Actions Simplifiée unipersonnelle
Au capital de 19.000 €
Siège social : 48, avenue Albert Thomas 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
R.C.S. Bobigny : 843 965 955

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 AOUT 2026

Le 20 août 2026 à 9 heures, Monsieur Ali SOW demeurant 48, avenue Albert Thomas 93320 Les Pavillons-sous-Bois, Président et associé unique de la Société A.L.T.P.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'objet social ;
- Modification corrélative des statuts.

PREMIÈRE RESOLUTION – MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de modifier, à compter du 20 août 2026, l'objet social pour :

- Le transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3.5 tonnes.
- L'achat, la vente et la location de tous types de véhicules, engins et matériels en longue et/ou courte durée avec ou sans assurance et/ou entretien.
- Tous types de travaux de terrassement, création de route et démolition.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION – MISE EN HARMONIE DES STATUTS

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique décide de mettre en harmonie les statuts et notamment adopter la rédaction suivante de l'article 2 :

« ARTICLE 2 – Objet

La société a pour objet :

- Le transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3.5 tonnes.
- L'achat, la vente et la location de tous types de véhicules, engins et matériels en longue et/ou courte durée avec ou sans assurance et/ou entretien.
- Tous types de travaux de terrassement, création de route et démolition.

[...]

»

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Ali SOW
Associé unique

